
Renvoi aux comités des domaines, d'instruction publique et de division de l'adresse de la société populaire de St-André (Eure) qui envoie l'état des offrandes et demande l'église pour tenir ses séances, lors de la séance du 21 ventôse an II (11 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi aux comités des domaines, d'instruction publique et de division de l'adresse de la société populaire de St-André (Eure) qui envoie l'état des offrandes et demande l'église pour tenir ses séances, lors de la séance du 21 ventôse an II (11 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) p. 302;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_30706_t1_0302_0000_5

Fichier pdf généré le 22/01/2023

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de salut public (1).

[Semur, s.d.] (2)

« Grâces vous soient rendues, représentants, du décret que vous venez de prendre en faveur des malheureux Africains ! L'humanité gémissait, depuis quatre ans, de voir parmi nous et fouler notre terre, des hommes enchaînés que votre justice et votre humanité viennent de rendre à la liberté. La couleur peut-elle mettre une différence entre les vertus ; et n'étoit-ce pas ces hommes de sang, ces barbares colons, ces avarés négocians qui l'avoient établie ? Leurs souffrances, leurs fers rivés par la cupidité, n'étoient-ils pas un outrage à la nature, à l'humanité ? Vous venez de les venger tous les deux, Législateurs, de deux siècles de crimes. Achevez donc votre ouvrage ; et en leur donnant le premier des biens, assurez-leur les moyens d'en jouir. Que cette terre qu'ils ont si longtemps arrosée de leur sang, de leur sueur, de leurs larmes amères, leur soit distribuée par un partage que guideront la prudence et la sagesse, que ces possessions, qui jusqu'ici n'ont enrichi que des êtres sans cœur, sans foi, sans humanité, des tigres enfin, procurent l'abondance à des infortunés dont la patience, la douceur, la sensibilité, les vertus honorent le genre humain. Avec quelle ardeur ne vivifieront-ils pas un sol dont le produit sera pour eux, et pour une postérité qui vous bénira sans cesse !

Restez à votre poste, Législateurs, en continuant de bien mériter de la patrie et de l'humanité. »

13

Les Sans-culottes de la société populaire de St-André (3) annoncent que le fanatisme vient d'expirer dans cette commune par le départ de leur ci-devant curé ; ils envoient l'état des offrandes qu'ils ont faites à la patrie (4) et des dépouilles du fanatisme qu'ils ont déposées au district, et demandent la ci-devant église pour tenir leurs séances.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi aux comités des domaines, d'instruction publique et de division (5).

14

Les citoyens du canton de la Roche-des-Arnauds annoncent qu'ils viennent de se former en société populaire, demandent l'envoi du bulletin, et la maison d'un émigré pour tenir leurs séances et servir de maison commune. Ils invitent la Convention à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi aux comités de correspondance et des domaines (6).

(1) P.V., XXXIII, 193.

(2) Bⁱⁿ, 21 vent.

(3) Saint-André-en-la-Marche (Eure).

(4) 58 chemises, 3 draps, 3 paires de souliers, 3 paires de bas, 10 aunes de toile et 116 l. 6 s.

(5) P.V., XXXIII, 193. Bⁱⁿ, 21 vent. (suppl^t), 24 vent. (1^{er} suppl^t), 25 vent. (2^o suppl^t).

(6) P.V., XXXIII, 193. Bⁱⁿ, 21 vent. (suppl^t).

15

La société populaire de St-Macaire invite la Convention à rester à son poste et à ne pas abandonner les rênes du gouvernement révolutionnaire jusqu'à ce que la République soit affermie sur des bases inébranlables.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de salut public (1).

[Saint-Macaire, 12 vent. II] (2).

« Citoyens représentants,

Le nombre de nos ennemis intérieurs diminue tous les jours, la tête du dernier tombera sous le glaive vengeur de la Nation. Nos ennemis extérieurs, les vils despotes coalisés et leurs lâches satellites sont frappés de terreur par les victoires soutenues des républicains ; réduits aux abois, ils voyent leur perte sûre. Ils cherchent à la prolonger, ils cherchent à endormir notre courage, à arrêter ce torrent impétueux qui va les engloutir. Ils voudraient respirer, leur bouche impure ose prononcer le nom sacré de paix, tandis que leur cœur pervers ne respire que la guerre la plus atroce, des hommes traîtres à leur Patrie et soudoyés par eux voudroient par le même langage attiédir notre énergie, leur but sera trompé pour la paix avec les tirans.

Non, non, citoyens, ny paix ny trêve ; que ces mots soient proscrits dans notre langue jusqu'après la défaite du dernier esclave, alors oui, alors que la représentation nationale en dictera les conditions du haut de cette montagne inébranlable qui fera triompher la République dans l'univers entier. Alors seulement nous verrons et nous trouverons dans la paix des avantages réels et solides, alors la paix sera durable, mais à présent, il n'en faut pas parler, ce seroit tomber dans une erreur des plus funestes, ce seroit anéantir la République et tromper l'espoir de ces courageux défenseurs ; combattons et combattons à outrance ; nos ennemis consternés veulent tenter un dernier effort ; de la constance et nos bras victorieux vont compléter nos triomphes, ils seront anéantis, mais pour y parvenir, persévérez dans cette énergie salutaire, intrépides montagnards, qui avez posé les bases intarissables de notre bienfaisante constitution, demeurez fermes à votre poste ; que les rênes du gouvernement révolutionnaire soient toujours dans vos mains ; les abandonner seroit laisser imparfait votre sublime ouvrage, du haut de ce mont sacré où vos yeux planant sur la République voient les orages qui peuvent se former vous les conjurerez, vous déjouerez tous les complots comme vous pulvériserez les restes impies de ces hordes de brigands qui ne pouvant nous vaincre et pour échapper à notre juste vengeance voudroient nous endormir pour reprendre haleine et revenir avec plus de fureur que jamais, ôtez jusqu'à leurs espérances, demeurez fermes à votre poste, demeurez-y jusqu'à l'affermissement inébranlable de la République. Demeurez-y jusqu'à ce que dans l'uni-

(1) P.V., XXXIII, 193. Bⁱⁿ, 21 vent. (suppl^t).

(2) F^{ic} III Gironde, doss. 8.